



Innovation, Sciences et Développement Économique Canada

DDP No. IC401604

SPICT (AA) – I.5 Architecte en GI – Niveau 3

AMENDEMENT NO. 1

En réponse de la question et réponse no. 2, veuillez s'il vous plait utiliser cette grille de Critères techniques obligatoires.

Ce document est publié pour répondre aux questions des soumissionnaires concernant la demande d'Industrie Canada DDP #IC401604. TOUTES LES MODALITÉS ET CONDITIONS DU DDP DEMEURENT SANS CHANGEMENT.

N° DE CRITÈRE	VOLET 3 – SERVICES DE GI-TI I.5 – ARCHITECTE EN GI – NIVEAU 3 CRITÈRES OBLIGATOIRES	RENSEIGNEMENTS REQUIS À L'APPUI
BESOINS EN RESSOURCES – ARCHITECTE EN GI – NIVEAU 3		
O6	Le soumissionnaire doit démontrer dans sa proposition que la ressource proposée possède huit (8) années d'expérience de travail à titre d'architecte en GI en conception et recommandation de cadres de gouvernance pour la gestion continue de données ou de renseignements. Remarque : Chaque projet de client cité en référence doit avoir une durée minimale de trois (3) mois.	Fournir des exemples de projets dans le cadre desquels la ressource proposée a acquis une expérience de travail à titre d'architecte en GI en conception et recommandation de cadres de gouvernance pour la gestion continue de données ou de renseignements. Au moins cinq (5) projets doivent être mentionnés.